

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport   |
| <b>Herausgeber:</b> | École fédérale de sport de Macolin  |
| <b>Band:</b>        | 48 (1991)   |
| <b>Heft:</b>        | 1   |
| <b>Artikel:</b>     | J+S : priorité à la sécurité en montagne  |
| <b>Autor:</b>       | Josi, Walter  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-997743">https://doi.org/10.5169/seals-997743</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# J+S: priorité à la sécurité en montagne

Walter Josi, chef des branches Alpinisme/Excursions à skis  
Traduction: Michel Burnand

Pour Jeunesse+Sport (J+S), l'hiver dernier a été marqué par deux tragiques accidents d'avalanches: l'un a eu lieu en janvier au Simplon, l'autre en mai dans le massif du Wetterhorn (Oberland bernois). Au vu du bilan – 13 morts –, on comprend qu'au-delà de la consternation, une vive discussion se soit engagée dans l'opinion publique et que d'aucuns aient même exigé une limitation rigoureuse de ces activités à hauts risques. Entre-temps, l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM), sous l'égide de laquelle est placé J+S, a examiné minutieusement la branche Excursions à skis et s'apprête à prendre les mesures qui s'imposent.

## Alpinisme et risques

L'alpinisme comporte indéniablement certains risques, en hiver plus encore qu'en été. C'est relativement peu protégé contre les éléments et les dangers de la nature que l'homme s'y adonne. La tâche permanente la plus importante de la formation consiste donc à réduire ces risques à des proportions raisonnables. Or, les accidents de montagne ont leurs propres lois. Si, dans le domaine de J+S, on se réfère à leur fréquence relative, on constate que l'alpinisme est beaucoup moins «dangereux» que le football, par exemple. Mais une longue période sans incidents notables peut tout à coup être interrompue par une série noire, et ce n'est qu'avec du recul que l'on arrive à en

comprendre le pourquoi et le comment.

## Expertises interne et externe

Depuis 1972, la Commission des branches J+S Alpinisme/Excursions à skis exerce une surveillance permanente sur la formation et l'activité des moniteurs. Elle comprend des représentants de tous les organes helvétiques importants en la matière: Association des guides de montagne, Club alpin suisse, Amis de la nature et Armée. A la suite des tragiques événements mentionnés, l'EFSM a, en plus, fait appel à des experts indépendants suisses et étrangers chargés d'examiner la branche Excursions à skis quant à sa structure, à ses directives, au contenu de la formation et aux prescriptions de sécurité.

L'évaluation des expertises effectuées a mis en évidence les points suivants, dont la majorité confirment le bien-fondé du travail accompli dans J+S:

- La formation dispensée par J+S est sérieuse, répond aux exigences de notre époque et tient compte du facteur sécurité. La délimitation des compétences et les prescriptions de sécurité sont pertinentes et现实的. De nombreuses petites propositions d'amélioration vont être prises en considération au fur et à mesure de l'adaptation de la formation.

- En montagne, c'est le moniteur qui porte la responsabilité. Il n'est pas judicieux de placer l'alpinisme dans un carcan réglementaire étroit.
- Les guides de montagne constituent une aide importante dans les branches Alpinisme/Excursions à skis. Tout moniteur J+S peut recourir à leurs services s'ils sont brevetés. Cette possibilité est largement utilisée, puisque ces professionnels n'effectuent pas moins de 7000 journées par année pour J+S, ce qui correspond à un tiers du total des moniteurs engagés dans Excursions à skis et à la moitié en Alpinisme. En outre, ce sont presque exclusivement des guides qui dispensent la formation et l'assistance aux moniteurs.

En résumé, les expertises soulignent que la réduction du risque passe non pas par des limitations, mais par les moniteurs eux-mêmes. Ceux-ci devront continuer à faire l'objet d'une **sélection rigoureuse**, d'une **formation approfondie** et d'une **assistance efficace**. Leur activité J+S est d'une valeur inestimable pour la jeunesse et pour la collectivité en général. Il faut par conséquent se garder de l'entraver, de lui ôter son attrait ou même de la criminaliser par des dispositions trop restrictives.

## Mesures concrètes

Trois des mesures envisagées méritent tout particulièrement d'être mentionnées:

- Une place encore plus grande doit être réservée à *l'entraînement à la prise de décision* à tous les niveaux. Cette aptitude exige une réflexion «combinée» qui peut être améliorée par l'analyse de situations et d'autres exercices exécutés et examinés en groupe.
- Le thème de la *prévention des accidents d'avalanches* doit être approfondi dans les cours de moniteurs 1, ce qui va probablement se traduire par une plus longue durée de la formation.
- On prévoit la possibilité de contacts radio au moyen d'*émetteurs-récepteurs de secours*. Ils peuvent être très utiles et même permettre de sauver des vies en montagne et sont d'un usage fréquent dans les milieux professionnels. L'acquisition d'appareils par J+S ne sera toutefois guère possible à court terme, d'où la nécessité de trouver des solutions provisoires.

Ces mesures ne suffisent pas à écarter complètement le risque, puisque l'erreur est et restera toujours humaine et que la prévisibilité des accidents a ses limites. L'EFSM espère néanmoins contribuer utilement, par elles, à la prévention de ces derniers. ■



Tout pour améliorer la sécurité.